

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 19 DECEMBRE 2024

N° 2024-493 ATTRIBUTION DU LOT 4 – COUVERTURE ET BARDAGE METALLIQUE RELATIF AUX MARCHÉS DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE « CENTRE ÉPIDAURE »

Nomenclature des actes : 11

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2023-462, en date du 6 décembre 2023, relative à l'approbation de l'opération d'acquisition et de réhabilitation de l'immeuble et du parking du centre médical EPIDAURE situé à Chantonnay en maison de santé pluridisciplinaire ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2024-95, en date du 6 mars 2024, autorisant Madame la Présidente à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux de cette opération de réhabilitation, dans la limite d'un montant global de 1230 000 € H.T. ;

Vu la décision de la Présidente n° 2024-438, en date du 12 novembre 2024, validant l'attribution des marchés relatifs aux travaux de réhabilitation et d'extension de la maison de santé « CENTRE EPIDAURE », et précisant que le lot 4 – Couverture et bardage métallique doit faire l'objet d'une nouvelle consultation en raison de l'absence d'offre déposée, entraînant une infructuosité de la procédure ;

Considérant que, dans ce contexte, il a été engagé une nouvelle consultation auprès de quatre entreprises spécialisées, sans publicité préalable, pour le lot susmentionné ;

Considérant que les modalités particulières de cette consultation se définissent comme suit :

- Date de la mise en concurrence : 25/10/2024 ;
- Date de remise des offres : 22/11/2024 à 12h00 ;
- Critère de sélection :
 - Valeur technique ; Pondération : 60 % ;
 - Prix de l'offre ; Pondération : 40 % ;

Considérant les 2 offres reçues avant la date de remise précitée ;

Considérant le Rapport d'Analyse des Offres joint en annexe, présenté lors de la CICP du 4 décembre 2024, émettant un avis favorable pour l'attribution du lot 4 ;

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 19/12/2024

Considérant que, suite à la réception d'un courriel en date du 18 décembre 2024 de l'attributaire classé en première position dans le Rapport d'Analyse des Offres, indiquant son impossibilité à respecter le planning prévu, il a été nécessaire de retenir, en conséquence, l'attributaire classé en deuxième position selon le RAO ;

La Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay,

DÉCIDE CE QUI SUIT

Article 1 : La proposition retenue, concernant le lot 4 – Couverture et bardage métallique relatif aux marchés de travaux de réhabilitation et extension de la maison de santé « Centre Epidaure » à Chantonnay, est la suivante :

- SAS MASSE CHARPENTE SERRURERIE, pour un montant total de 87 328,61 € H.T., soit 104 794,33 € T.T.C.

Le récapitulatif des propositions retenues pour l'ensemble des lots des marchés de travaux est le suivant :

LOTS	ENTREPRISE	MARCHÉ DE BASE			ESTIMATION DCE HT	% ECART/ ESTIM	
		MONTANT HT	TVA 20,00 %	MONTANT TTC			
1	DEMOLITION DESAMIANTAGE	SOFULDEC - ST Fulgent	69 618,75 €	13 923,75 €	83 542,50 €	47 000,00 €	48,13%
2	TERRASSEMENT GROS ŒUVRE ITE	SAS GUICHETEAU ANDRE - Sevremont	268 689,55 €	53 737,91 €	322 427,46 €	263 000,00 €	2,16%
3	COUVERTURE ETANCHEITE	SOPREMA ENTREPRISES SAS - Le Poiré sur Vie	136 000,00 €	27 200,00 €	163 200,00 €	138 000,00 €	-1,45%
4	COUVERTURE ET BARDAGE METALLIQUE	SAS MASSE CHARPENTE SERRURERIE - Rochetrejeux	87 328,61 €	17 465,72 €	104 794,33 €	111 000,00 €	-21,33%
5	METALLERIE SERRURERIE	TALON SAS - La Boissière de Montaigu	17 996,70 €	3 599,34 €	21 596,04 €	14 500,00 €	24,12%
6	MENUISERIES EN ALUMINIUM	LOISEAU MENUISERIE - Chantonnay	115 720,00 €	23 144,00 €	138 864,00 €	69 000,00 €	67,71%
7	MENUISERIES BOIS CHARPENTE BOIS MUR OSSATURE BOIS	SARL MAILLAUD PAILLEREAU - Chantonnay	66 812,24 €	13 362,45 €	80 174,69 €	64 600,00 €	3,42%
8	CLOISONS SECHES ISOLATION	SARL BROSSET - Fougeré	51 383,31 €	10 276,66 €	61 659,97 €	57 000,00 €	-9,85%
9	PLAFONDS SUSPENDUS	SARL HERVOUET - Les Brouzils	20 557,27 €	4 111,45 €	24 668,72 €	25 900,00 €	-20,63%
10	REVETEMENTS DE SOLS CERAMIQUES ET CHAPES	SARL CHRISTOPHE CARON - Le Boupère	31 020,00 €	6 204,00 €	37 224,00 €	43 400,00 €	-28,53%
11	REVETEMENTS DE SOLS COLLES	ABC REVETEMENTS - Dompierre sur Yon	25 000,00 €	5 000,00 €	30 000,00 €	34 000,00 €	-26,47%
12	PEINTURE	SARL VEQUAUD BERNARD - Nalliers	31 847,85 €	6 369,57 €	38 217,42 €	64 800,00 €	-50,85%
13	ELECTRICITE COURANTS FAIBLES	SNGE - La Roche sur Yon	86 800,00 €	17 360,00 €	104 160,00 €	98 000,00 €	-11,43%
14	PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE VENTILATION	CVC VENDEE - Dompierre sur Yon	171 261,93 €	34 252,39 €	205 514,32 €	198 000,00 €	-13,50%
15	ASCENSEUR	SCHINDLER SA - Carquefou	20 250,00 €	4 050,00 €	24 300,00 €	25 000,00 €	-19,00%
16	NETTOYAGE	NIL SAS - Les Sables d'Olonne	3 028,46 €	605,69 €	3 634,15 €	3 000,00 €	0,95%
TOTAL en euros			1 203 314,67 €	240 662,93 €	1 443 977,60 €	1 256 200,00 €	-4,21%

Article 2 : Les crédits nécessaires au financement de cette opération sont inscrits au Budget de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Communautaire et sera transmise en la forme légale.

À CHANTONNAY, le 19 décembre 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET